L'exception suisse

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1507

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1008457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'exception suisse

C'est un lieu commun. La Suisse est un pays de locataires. Seul un tiers des ménages est propriétaire de son logement. C'est la proportion la plus faible de toute l'Europe occidentale. Simple constat, énigme inextricable, casse-tête économique, tourment politique, cette anomalie véhicule les ambiguïtés d'une société réticente face au bonheur de la propriété gage d'épanouissement personnel, voire fiscal. *Locataires ou propriétaires* de Philippe Thalmann et Philippe Favarger interroge ce peuple à contre-courant, à l'écart des mandats constitutionnels et des incitations du marché. Son mérite est de contester l'existence d'un «défaut helvétique». Il préfère examiner les perceptions et les pratiques concrètes en matière de logement. Histoire d'en discuter les enjeux et les mythes.

La propriété est désirable, les Suisses l'avouent volontiers. Cependant, seul un petit nombre passe à l'acte. Des moyens financiers insuffisants, des conditions de location en général satisfaisantes, ainsi qu'une certaine résignation face à l'ampleur des procédures administratives et des transactions nécessaires expliquent en bonne partie cette ambivalence. De plus, propriété rime avec maison individuelle. Synonyme à son tour d'autonomie et d'indépendance. Toute alternative semble exclue. La rareté du marché se charge du reste, refoulant les rêves irréalisables d'une majorité de candidats.

Le partage plutôt que l'exclusion

C'est ici que le mythe et la réalité entrent en collision. Car l'espoir de tout le monde est en effet le privilège de quelques fortunés. Il est très improbable en Suisse d'acquérir un logement en accord avec le mirage de la propriété individuelle. Elle est de loin la plus inaccessible. Malheureusement, ni les organisations immobilières ni les pouvoirs publics, malgré un discours de façade en faveur de la propriété, ne se sont employés à dissiper l'illusion. Pire, par le passé des formes de propriété non individuelle ont été mises au ban, comme ce fut le cas de la PPE interdite entre 1912 et 1965.

Voilà pourquoi les encouragements d'ordre exclusivement financiers, dominants de nos jours, sont stériles. Et ne contribuent pas à la généralisation de la propriété. Surtout si elle s'oppose à l'hétérogénéité de l'habitat, indispensable à la richesse et à la spécificité (économiques, sociales, démographiques) des centres urbains, des milieux périphériques, ainsi que des zones rurales.

En revanche, c'est la représentation sociale de la propriété qui doit évoluer vers des figures à la fois plus conviviales (tournées vers le partage plutôt que l'exclusion) et pragmatiques. Comme le suggèrent les auteurs de la recherche, l'acquisition facilitée de son propre appartement et un soutien affiché au logement coopératif locatif – sans pour autant délaisser la location traditionnelle – alimenteraient une offre abondante et panachée. Susceptible de combler les aspirations bigarrées des ménages suisses. *md*

Locataires ou propriétaires, Philippe Thalmann et Philippe Favarger, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2002.
A l'occasion de la sortie du livre, la troisième journée consacrée au logement aura lieu le mardi 5 mars 2002 à l'EPFL; informations sur le site: housing. epfl. ch

Zurich

La saga budgétaire

A Zurich, on n'hésite plus à parler de crise de l'Etat. Car à la fin du mois de février, le canton ne dispose toujours pas d'un budget. La faute à l'UDC, qui domine largement le Grand Conseil et qui exige une réduction des dépenses de 800 millions et une baisse des impôts, leur cheval de bataille électoral (*DP* 1488). La faute également aux radicaux qui peinent à se démarquer de leurs encombrants alliés extrémistes.

Dans un premier temps, le Parlement a refusé un projet de budget équilibré (+6 millions) grâce aux voix conjuguées de l'UDC, des radicaux et des Verts. Les seconds étaient prêts à entrer en discussion avec le Conseil d'Etat pour trouver des économies supplémentaires; mais lorsque les Verts annoncèrent leur opposition, ils s'empressèrent de rejoindre les rangs des «Neinsager», de peur d'apparaître plus mous que l'UDC.

Le Conseil d'Etat élabore alors un nouveau projet avec un bénéfice prévu de 58 millions. Pour amadouer les partis bourgeois, il réduit au minimum légal le versement au fonds pour les transports publics et détourne le solde en faveur du fonds routier. Dès lors c'est la gauche et les Verts qui se rebiffent, toujours accompagnés de l'UDC. La commission des finances rejette donc ce deuxième projet. Et il y a fort à parier que le Grand Conseil suivra dans une semaine.

A moins que les démocrates du centre se rendent compte du caractère insoutenable de leur position. En effet, l'Union des arts et métiers a calculé que cette absence de budget impliquerait une baisse des commandes publiques de 150 à 300 millions, l'équivalant de 1500 à 3000 postes de travail. Or les députés UDC forment le gros des troupes du groupe parlementaire des arts et métiers. Vont-ils sacrifier cette clientèle à leur démagogie fiscale? La situation est d'autant plus grotesque qu'à Zurich la pression fiscale n'est pas particulièrement forte et la dette publique relativement modeste. *jd*